



École Victor-Thérien
305, 43^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 2H8
Téléphone : 514 855-4202
Télexcopieur : 514-634-0448
Site web : www.victortherien.ecolelachine.com



Conseil d'Établissement

Année 2020-2021

Procès-verbal de la première séance

Réunion tenue le 29 septembre 2020

En vidéoconférence (Zoom) – mesure de distanciation COVID-19

Présent(e)	Absent(e)	Nom	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tomy-Jonathan Marcotte	Directeur
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alain Séguin	Directeur-adjoint
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Julie Lupien	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lyne Deschamps	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Frédéric Boucher	Enseignant
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Myriam Fleury	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hélène Lanteigne	Secrétaire
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Chantale Jomphe	Technicienne du SDG
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Nicolas Brousseau	Parent, président du CE
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Martin Chevalier	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélie Girard	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Serge Lévesque	Parent, président sortant
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabeau Morrissette	Parent, substitut de la déléguée au Comité de parents
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Béatrice Péron	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélie Dansereau	Parent, membre substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hanene Henchiri	Parent, membre substitut; déléguée au Comité de parents

1. Vérification du quorum (LIP, art. 61)

Après vérification, il y a quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

121-CE 20-21 #1	Proposé par : Béatrice Péron Appuyé par : Myriam Fleury Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

3. Nomination des officiers (LIP, art. 56)

Hélène Lanteigne est nommée et élue secrétaire d'assemblée à l'unanimité et Jean-Nicolas Brousseau est nommé et élu Président, à l'unanimité.

4. Mot de bienvenue du président et tour de table (virtuel) de présentation

Jean-Nicolas Brousseau, président. Père de deux enfants, il travaille dans le réseau de la santé. Collabore avec la direction de VT pour la prévention et promotion de la santé.

Serge Lévesque, parent d'un garçon de 6^e année. Commence sa 7^e année au CÉ.

Julie Lupien, enseignante à la maternelle. Heureuse que des parents de maternelle s'impliquent.

Isabeau Morrissette, mère d'un élève de maternelle. Avocate de formation.

Frédéric Boucher, enseignant en éducation physique. Septième année au CÉ, 18^e année à la CSMB (maintenant CSSMB). Aime son travail et vos enfants!

Myriam Fleury, prof de 6^e, 14^e rentrée à VT, 28 ans en enseignement.

Amélie Dansereau, mère de 2 garçons à VT, 5^e et 1^{re}. Première année au CÉ. Engagée dans la vie de l'école, particulièrement pour la Boucle. Travaillera prochainement à Centraide pour des activités de financement. C'est un bonheur de se joindre à l'équipe.

Amélie Girard, mère d'une élève de la classe de Mme Julie en maternelle. Travaille en santé au même CIUSS que M. Brousseau auprès de la clientèle atteinte de déficience. Se fera un plaisir de contribuer si des élèves ont des défis de ce genre.

Martin Chevalier, 2^e année sur le CÉ. animateur vie spirituelle et communautaire et professeur d'ECR au Collège Sainte-Anne. But est de créer des liens avec la communauté. Temps difficiles mais le travail en ce moment est de trouver un sens sur ce qui se passe.

Béatrice Péron, mère d'un élève de 6^e à l'école. Au CÉ et participe aux activités de l'école depuis 6-7 ans. Conseillère en entreprise.

Isabelle Quevillon, mère de 2 enfants à l'école, 1^{re} et 2^e année. Présidente de l'OPP cette année, mais s'implique depuis 3 ans. Remplacement d'un an à VT en tant qu'éducatrice au service de garde. Souhaite infuser joie et bonheur dans la vie des enfants.

Lyne Deschamps, enseignante en éducation physique. Mère d'une élève actuellement à l'école. Impliquée auprès du CÉ depuis une dizaine d'années.

Hanene Henchiri, Mère d'une élève de 1^{re} année. 2^e année sur le CÉ en tant que substitut. Va représenter l'école VT au Comité de parents du CSSMB pour la première partie de l'année. Mme Morrissette prendra la suite.

Alain Séguin, directeur-adjoint à VT depuis janvier 2019. Seconde M. Marcotte dans les services pédagogiques (maternelle à la 4^e année). Apporte son aide au niveau administration de l'école pour le bien-être et la sécurité des élèves, autant académique que comportemental. Même si un adjoint n'est pas tenu de participer aux rencontres du CÉ, pourra présenter des éléments sur divers dossiers spéciaux qui auront cours à l'école.

Marie-Chantale Jomphe, technicienne en service de garde. Au CSSMB depuis 20 ans. À VT depuis 2 ans. Au CÉ depuis 2 ans également. A été maman d'élèves à VT avant d'y travailler.

Hélène Lanteigne, secrétaire 3 jours à l'école, lundi au mercredi. Heureuse de participer au CÉ et d'apporter l'information des employés de soutien.

5. Registre et diffusion des procès-verbaux des rencontres (LIP art. 69)

Proposition de M. Marcotte : reprendre le Drive du CÉ pour que tous puissent y avoir accès rapidement.

Au niveau de la tenue des registres, proposition de déposer le PV dans le Drive dans les 48 h suivant la rencontre et laisser 5 jours ouvrables à tous les membres pour faire des ajouts ou modifications (les communiquer à la secrétaire d'assemblée). Le PV deviendra ensuite fermé.

M. Lévesque fournir les accès à Mme Lanteigne pour modifier la liste des membres sur le Drive.

Mme Henrichi demande si on peut ajouter un endroit dans le Drive pour ajouter des documents du Comité de parents. Sera fait par Mme Lanteigne.

Ajout de M. Marcotte : le PV du 10 juin 2020 a été retravaillé par M. Lévesque. Sera déposé sur le Drive, de même que le rapport annuel du CÉ. Ces documents seront adoptés au prochain CÉ.

6. Suivi du procès-verbal de la réunion du 6/10/2020 (LIP, art. 69)

Suivi sur la circulation devant l'école :

- Deux rencontres entre M. Marcotte et les comités de la ville. Discuté d'options : sens-unique, panneaux de circulation, autre zone de débarcadère. À court terme, la ville envisage une modification de la signalisation pour le stationnement et de rapatrier le débarcadère en deux zones, une avant et une après l'endroit actuellement devant l'école.

M. Lévesque : La zone de débarcadère actuel n'a jamais été utilisée par les autobus parce qu'ils ne pouvaient pas entrer dans l'espace.

Réponse : Cet espace ne peut pas être modifié car il faudrait déplacer des poteaux électriques.

- M. Chevalier demande s'il a été discuté de refaire la peinture sur les rebords des trottoirs et la traverse piétonne pour avoir un meilleur visuel.

Réponse : Cette mention particulière n'a pas été faite à la ville mais à l'organisme communautaire en charge du projet. En prends note et transmettra l'information.

- Mme Péron demande jusqu'où la zone serait agrandie.

Réponse : Il n'a pas les mesures exactes, mais il y aurait deux zones plutôt qu'une.

- M. Boucher parle des membres de l'équipe-école qui n'ont plus accès à un stationnement, ce qui crée plus de voitures dans les rues autour de l'école.

M. Marcotte mentionne que le partenariat avec l'église est encore possible pour certains sujets, mais pas pour le stationnement.

M. Brousseau et Mme Morrissette se proposent pour accompagner M. Marcotte pour des discussions futures avec les représentants de l'église.

- Mme Dansereau amène le sujet des voitures qui vont s'ajouter avec l'arrivée des temps froids. Pourrions-nous faire la promotion du transport actif en hiver? Les autobus n'étant pas remplis à la même capacité à cause de la COVID, plus de parents amèneront leurs enfants en voiture.

M. Brousseau suggère de créer un sous-groupe dans le CÉ pour organiser ce projet.

M. Chevalier et Mme Quevillon se joignent à Mme Dansereau pour en faire partie.

7. Questions du public

Il n'y a pas de questions du public.

- M. Marcotte mentionne que les gens doivent avoir un accès à poser des questions avant la rencontre pour que celles-ci soient posées. En envoyant l'ordre du jour des rencontres à tous les parents et leur donnant une limite de temps pour acheminer leurs questions.

M. Lévesque : Même si les rencontres du CÉ sont publiques, on ne peut pas envoyer le lien à tout le monde. On peut offrir aux parents de se manifester et donner à ceux-ci le lien de la rencontre à laquelle ils souhaitent assister. L'autre option serait d'enregistrer les réunions et les publier le lendemain pour que les parents puissent prendre connaissance de ce qui a été dit.

M. Brousseau : Peu ou pas de parents ont assisté au CÉ dans le passé. Est-ce que le mode virtuel contribuerait à ce que plus de parents se joignent? L'enregistrement que la séance serait plus simple, pour limiter les faux-pas technologiques.

Mme Péron : Pas à l'aise que les rencontres soient enregistrées dans le but d'être publiées. Propose plutôt que les questions soient récoltées et que les membres du CÉ les posent lors des rencontres.

M. Marcotte va s'informer de ce qui peut être fait ou des solutions qui existent. Enjeux légaux et commerciaux avec Zoom. Et difficulté de ce qui peut être dit mais qui doit rester privé, car on peut oublier qu'on enregistre.

M. Chevalier : L'année dernière peu de parents se sont manifestés. Les informer de cette possibilité favoriserait la participation des parents pour que les gens puissent s'approprier leur CÉ.

M. Marcotte : La solution privilégiée en ce moment est d'envoyer l'invitation aux parents à nous fournir leurs questions et leur envoyer le lien Zoom s'ils se manifestent.

8. Suivi de la situation en lien avec le COVID-19

Nous n'avons aucun cas actuellement.

Nous travaillons pour être prêts à toute éventualité.

8.1 Retour à la maison et symptômes à surveiller

- Il y a eu des changements, le 18 septembre, dans la façon de traiter les situations d'élèves qui présentent des symptômes. Le document « Les enfants et la COVID-19 » est présenté par M. Marcotte (*annexe 1*).

Un élément qui a changé, c'est le nombre de symptômes (1) et la réévaluation des symptômes pendant 24 heures. Auparavant, il y avait deux catégories à vérifier en 24 ou 48 heures. Ceci a été simplifié à 24 heures seulement. Après 24 heures, si les symptômes de votre enfant persistent, on vous invite à communiquer avec la santé publique. Un test diagnostique a été réaménagé et doit être fait seulement après 24 heures.

Un autre aspect qui a été modifié, c'est l'évaluation des symptômes primaires et secondaires. Maintenant, la présence d'un seul symptôme nous permet de retourner un enfant à la maison. L'école demandera aux parents de suivre les directives de la santé publique. Les directions d'école n'ont pas à exiger aux parents de faire un test COVID.

Les enfants qui présentent un bon état de santé générale, peuvent réintégrer l'école ou le service de garde. L'école ne peut pas refuser un enfant s'il a des symptômes de rhume.

M. Brousseau précise que l'idée d'un seul symptôme a été appliquée pour éviter que des écoles soient fermées à long terme.

- La situation à l'école actuellement est que nous avons un protocole pour vérifier les symptômes de l'enfant. Les TES pourront appeler les parents pour retourner l'enfant.
- M. Marcotte : Nous avons une initiative pour faciliter les parents dans la prise de décision pour le retour à l'école.

M. Séguin parle de la prise des données de la secrétaire et des TES pour les élèves qui sont retirés. Présentation d'un outil qui sera utilisé par la secrétaire, sans alourdir sa tâche. Un formulaire serait envoyé au parent dont l'enfant a été retourné à la maison. Le formulaire servirait au parent à informer l'école de la

raison pour laquelle leur enfant a été retourné à l'école, en cliquant un des choix proposés (*annexe 2*).

M. Brousseau considère que ce formulaire faciliterait le traçage de la Santé publique dans un cas de COVID.

Mme Dansereau ajoute que c'est un outil facile à utiliser pour les parents et qui montre le sérieux de la demande.

- M. Marcotte précise que cet outil s'ajoute aux efforts que l'école VT a faits depuis le début de l'année pour s'assurer de la protection des enfants, à nos frais. L'un des buts des actions posées est aussi de limiter la fermeture de classes. Un ajout de personnel a été fait au SDG pour désinfecter les locaux et les jouets qui sont utilisés par les enfants. Nous avons aussi modifié la façon dont les départs du SDG se font en fin de journée.

Mme Dansereau encourage à ce qu'une communication soit faite pour mentionner tous les efforts qui ont été faits à VT depuis le début de l'année pour protéger nos enfants et encourager la communauté VT à poursuivre ses efforts en dehors de l'école.

- Question de M. Chevalier / M. Lévesque : les groupes du SDG sont-ils mélangés au SDG?

Réponse : En 5^e et 6^e années, en fin de journée, les groupes peuvent se retrouver dans un même local avec une éducatrice, par contre ils ont des zones bien identifiées par groupe et des mesures de distanciation sociale. Le choix a été fait parce que ce sont les élèves des niveaux qui portent le masque.

8.2 Soutien à distance

- M. Marcotte souligne que l'équipe travaille d'arrache-pied pour être prête.

Question : est-ce une pratique du soutien à distance a été prévue?

Réponse : Non, mais les titulaires ont préparé leur plateforme Classroom et communiqué avec les parents. Ils ont été invités à se joindre au Classroom de leur titulaire.

- M. Séguin supporte tous les niveaux afin qu'ils puissent commencer à se servir du Classroom. C'est une plateforme stable et facile à utiliser.

9. Adoption du rapport annuel 2019-2020 (LIP art. 82)

Sera déposé sur le Drive du CÉ. Vous êtes invités à le regarder et au besoin de faire part de vos modifications. Sera adopté au prochain CÉ.

10. Adoption du calendrier des rencontres du CÉ (LIP art. 67)

Proposition de M. Marcotte : les rencontres seraient le 1^{er} mardi du mois, exception faite de la rencontre d'aujourd'hui.

La rencontre d'aujourd'hui fait en sorte qu'il n'y aurait pas de réunion en octobre.

Les rencontres suivantes seraient :

3 novembre, 1^{er} décembre, 12 janvier, 2 février, 9 mars, 6 avril, 4 mai et 1^{er} juin.

Le minimum de rencontres obligatoires est de 6, nous en proposons 10.

Nous pouvons amender au besoin, par exemple annuler la séance de janvier.

121-CE 20-21 #2	Proposé par : Béatrice Péron Appuyé par : Serge Lévesque Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

11. Règles de régie interne (LIP art. 67)

M. Marcotte propose de déposer sur le Drive, comme ça avait été fait l'année dernière.

M. Lévesque et Mme Péron se proposent pour le faire.

Changement : Préciser que les rencontres se passeront en Zoom.

12. Adoption du budget de fonctionnement (LIP art. 66)

Un montant de 375\$ est alloué pour le CÉ.

Proposition de M. Marcotte d'en attribuer une partie pour la prise de notes ou le temps supplémentaire de la secrétaire pour des tâches allouées au CÉ.

M. Brousseau indique que dans le passé, ces argents servaient à l'organisation d'un 5 à 7 pour les membres. Difficile dans les conditions actuelles.

M. Lévesque indique qu'une partie de l'argent servait à des frais de gardiennage pour que les membres soient présents aux rencontres. Pas nécessaire pour le moment puisque les rencontres se passent en Zoom.

Ces éléments étant difficiles en temps de pandémie, M. Brousseau propose que l'argent soit gardé avec espoir de pouvoir s'en servir plus tard.

M. Marcotte précise qu'il est possible de faire des changements en cours d'année.

121-CE 20-21 #3	Proposé par : Marie-Chantale Jomphe Appuyé par : Amélie Girard Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

13. Nouvelles de la Direction

Rien de plus à ajouter.

14. Suivi du projet de cour d'école

Remis à la prochaine rencontre.

15. Nouvelles du Service de garde

Ça se passe bien, légère baisse de fréquentation. Les employés arrivent à faire de belles activités avec les enfants malgré les obstacles de la COVID.

16. Nouvelles de l'équipe-école

Pas de cas particulier en ce moment au niveau du personnel.

17. Rapport de la représentante de l'OPP

Dîners-pizza : Nous ne pouvons pas en faire en ce moment, trop de manipulation.

Suggestion de faire plutôt des repas Subway, les sandwiches étant emballés individuellement. Servis par les éducatrices et éducateurs, comme ils le font pour le traiteur. Commande des parents seraient faites par Internet. Lien pour le paiement par Internet, si possible.

M. Brousseau demande si les prix seraient plus élevés.

Réponse : les coûts seraient comparables à une commande de 2 pizzas de pizza.

M. Marcotte souhaite qu'on y réfléchisse étant donné la difficulté que nous avons vécue l'an dernier avec l'annulation des dîners-pizza et donc les remboursements aux parents.

Mme Lanteigne suggère qu'on organise chaque événement à la pièce pour éviter les annulations / remboursements. Cette activité de financement est importante car elle rapporte à l'OPP et ces argent peuvent être redistribués pour les enfants.

M. Lévesque propose qu'on mette une clause de non-remboursement. M. Brousseau mentionne que puisqu'on sait qu'il peut y avoir des éventualités de fermeture, il faut vérifier auprès du CSSMB si on peut faire ça. M. Marcotte va consulter le secrétariat général.

Vêtements VT : serait fait autrement pour éviter les difficultés vécues l'an dernier avec les ruptures d'inventaire. Nous aurions un inventaire d'articles disponibles qui seraient par la suite vendus. Ajout de masques avec logos VT. Sens d'appartenance à l'école.

Achat pour le SDG d'igloos pour la petite cour : La proposition avait été faite l'an dernier, mais il n'y en avait plus.

Mme Jomphe se questionne pour savoir si la COVID fait en sorte que cet achat est pertinent. L'argent pourrait être investi dans quelque chose de plus urgent.

Mme Lupien indique qu'avec les espaces réservés aux bulles-classes, les élèves d'autres groupes ne pourraient pas s'en servir. Acheter un igloo par classe serait dispendieux.

Activité pour l'Halloween : peut-on organiser quelque chose à l'école?

Oui (adopté dans un deuxième temps car question apportée après l'adoption initiale).

Proposé par : M. Brousseau; Appuyé par : Isabeau Morrissette

**121-CE
20-21 #4**

Proposé par : Isabelle Quévillon
Appuyé par : Julie Lupien
Adopté à l'unanimité

18. Rapport du représentant du Comité Central

Mme HENCHIRI nous dit que le dépôt des candidatures pour le C.A. de la CSSMB est fermé. Il y a eu 3 candidatures pour notre district, mais on ne sait pas s'il y a des gens de VT.

M. Marcotte : Les coordonnées de nos représentants ont été transmises au CSSMB. Il semble que les communications auraient été mal distribuées par le CSSMB aux membres.

Il y a des élections qui auront lieu demain. La période de vote est du 1^{er} au 4 octobre. Les élus seront annoncés le 6 octobre. Il resterait un poste comme membre représentant du secteur Est. Si quelqu'un est intéressé, il faudrait qu'il/elle représente le secteur Est.

Il y a aussi 5 places en tant que membres de la communauté. Mme HENCHIRI peut faire circuler l'information qu'elle a reçue car l'élection de ces membres est plus tard.

Mme Dansereau demande si la représentante ou sa substitut doivent consulter le CÉ pour faire un choix au niveau du vote.

Réponse de M. Lévesque : puisqu'à l'AG des parents, Mme Morrissette a été élue représentante des parents, elle n'a pas à faire de consultation.

19. Rapport du représentant du CCSEHDAA

N'en avons pas à VT.

Mme HENCHIRI relate que lors de la séance extraordinaire du Comité de parents, il y a eu la nomination du représentant du CCSEHDAA, de 12 membres parents et 4 de délégués au CSSMB. L'information nous permettant de présenter des candidats n'aurait pas été diffusée. Des parents (de d'autres écoles) se sont plaints de ne pas avoir été informés, mis devant le fait accompli.

M. Marcotte dit ne pas avoir reçu l'information non plus. Lui apparaît que l'information pour les parents devrait être transmise par le biais des représentants de parents, dont le CSSMB a reçu les coordonnées. Va vérifier avec Mme Levert pour savoir comment ces communications devraient circuler et nous revenir au prochain CÉ.

20. Varia

Aucun point.

21. Levée de l'assemblée

21h35